

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DE LA CDA DU DISTRICT DE HAUTE LOIRE
DU 04 SEPTEMBRE 2020**

Présents : S. Pouzols, R. Mouilhade, P. Fabre, P. Avond, J.N. Falcon, C. Faucouit, D. Cuoq, B. Chantemesse, S. Liogier.

Assistent : R. Robert et B. Lescop (invités)

Excusés : L. Lerat, M. Martin, S Boyer, M. Benalouane, J Soleilhac

Prompt rétablissement :

- A Emmanuel Merle
- A Romain Gaillard

PV de la CDA du 28 juillet 2020 :

- Adopté à l'unanimité.

Informations du Président :

➤ Félicitations aux 4 nouveaux jeunes arbitres reçus à la formation initiale organisée fin août, par Vincent Genebrier, au stade de la Gauthière à Clermont-Ferand.

- Amélie Faure, pour le club d'Auzon Azérat
- Julie Chevalier, pour le club de Vergongheon
- Mathis Espagnon, pour le club de Blavozy
- Téo Marconnet, pour le club de la Séauve

➤ **Rappel aux arbitres qui ne l'auraient pas encore fait, il est encore temps de valider son inscription au stage de rentrée du 19 septembre à Polignac. La date limite d'inscription, notamment pour les plateaux repas, est fixé au 11 septembre. Passée cette date, aucune commande de repas ne sera prise en compte.**

La convocation est sur le site du District : Arbitrage/ documents arbitres/ Convocation stage arbitre 2020 2021

<https://haute-loire.fff.fr/wp-content/uploads/sites/110/bsk-pdf-manager/ae9793840654f5d5af0b6c8ae04aaffa.pdf>

Préparation du stage obligatoire de rentrée du 19 septembre à la salle des fêtes de Polignac :

Lors de cette journée, il vous sera demandé de porter obligatoirement un masque, et de respecter impérativement la distanciation sanitaire dès votre arrivée.

Venez avec votre crayon pour parapher la feuille de présence et remplir le questionnaire des lois du jeu.

Ne pas oublier votre gourde pour la partie physique du matin.

➤ L'accueil se fera à partir de 9h00.

L'ordre du jour, pouvant être légèrement modifié, sera le suivant :

- Test physique au stade en herbe de Polignac
- Modifications des lois du jeu
- Désignations
- Devoirs administratifs
- Covid_19
- Echanges, questions diverses
- Etc...

Les tests physiques étant également réalisés lors de cette journée, il faudra donc prévoir une tenue de sport adaptée. Le test aura lieu sur le terrain en herbe de Polignac.

Attention pour des raisons d'assurance, seuls les arbitres à jour de leur dossier médical pourront effectuer les tests physiques !!!

Les arbitres blessés devront fournir un certificat médical avant l'épreuve.

Toute personne absente à ce stage ou au test (sauf raison professionnelle ou médicale avec justificatif) ne sera pas désigné ou le sera dans la catégorie inférieure jusqu'au rattrapage qui aura lieu le dimanche 18 Octobre 2020 à Coubon (9H15 questionnaire et 10h30 test physique)

Bilan des effectifs

➤ Trop peu d'arbitres ont renouvelé leur licence correctement en temps et en heure. La date limite d'enregistrement des licences était fixée au 31 août minuit, bon nombre d'arbitres risque de ne pas couvrir leur club pour cette saison.

Les arbitres n'ayant pas leur dossier à jour seront contactés très prochainement, par le secrétaire, pour connaître leur position pour la saison en cours.

Formation Ligue 2020/2021

➤ Sébastien Boyer, qui partageait cette tâche avec Mickaël Benalouane, prenant du recul, sera remplacé par Raphaël Robert.

Rappel concernant la Formation initiale du District

➤ Elle aura lieu au district de Haute Loire :

Les vendredis 2 et 9 octobre de 19H00 à 22H00.

Les samedis 3 et 10 octobre de 8H30 à 16H30.

Le samedi 17 octobre de 9H00 à 12H00 (formation tablette).

Et :

Les vendredis 8 et 15 janvier 2021 de 19H00 à 22H00.

Les samedis 9 et 16 janvier 2021 de 8H30 à 16H30.

Le samedi 23 janvier de 9H00 à 12H00 (formation tablette).

La date limite d'inscription est fixée au 21 septembre. Les documents sont téléchargeables sur le site du District ou de la Ligue. <https://laurafoot.fff.fr/arbitrage/devenir-arbitre-les-formations-initiales-arbitres/>

Attention, les formations sont limitées à 30 places.

➤ Un stage obligatoire spécifique pour les jeunes arbitres sera organisé début d'année 2021. Plus d'informations à venir.

Préparation de la saison 2020 2021

- Désignations Séniors

➤ Dominique Cuoq qui assurera cette mission à la place de Michel Martin, en collaboration avec Stéphane Pouzols, revient sur sa prise de fonction et sur la prise en main de l'outil Foot2000. Dominique a créé une adresse mail exclusive pour les justifier les indisponibilités de moins de deux semaines avant la rencontre, (**designations43@gmail.com**) Pour les indisponibilités connues plus de deux semaines avant la rencontre, les arbitres doivent obligatoirement utiliser leur compte myFFF. En cas d'absence à un match, les arbitres ont 48h00 pour la justifier à l'adresse : **designations43@gmail.com**

En cas d'absence répétées, les arbitres et leur club recevront un courrier de la CDA reprenant les mails justificatifs. Dominique reviendra sur ces points lors du stage.

- Désignations des jeunes

➤ Patrice Avond désignera les jeunes arbitres sur les compétitions district jeunes mais également sur les rencontres de Ligue jeunes que la Laurafoot nous demandera de couvrir.

- Désignations des observateurs

➤ Il y aura deux groupes de 7 arbitres en D1 avec 2 observateurs par groupe, idem pour les D2. Les D3 présents au stage ou au rattrapage auront au moins une observation.

A noter que les arbitres absents au stage qui seront également absents au rattrapage ne seront pas observés et n'auront pas de possibilité d'accession en catégorie supérieur.

Courriers

➤ D'Yves Vidal, la CDA a répondu favorablement à sa demande.

➤ Du club de Saint-Julien Chateuil concernant le statut de l'arbitrage. Le Président se renseigne.

Questions/ informations diverses

➤ Lili Dolmazon et Era Luta, jeunes arbitres stagiaires, ont participées au rassemblement U16 organisé à Yssingaux par Sébastien Boyer. Elles étaient accompagnées par Cédric Celle et Stéphane Pouzols. Les retours ont été très positifs, bravo à elles.

La prochaine CDA aura lieu sur convocation fin octobre

Les différents points de l'ordre du jour ayant été tous abordés, Stéphane Pouzols lève la séance.

Le Secrétaire : Michel Martin
Par obligation : Bernard Lescop

Le Président Stéphane Pouzols